

consentement de mariage et leur avons don-
né la bénédiction nuptiale en présence de Hec-
tor Lemay, frère de l'époux et de Philippe Pro-
vencher, père de l'épouse, lesquels ainsi que les
dits époux, ont signé avec nous. Lecture faite.

Edouard Lemay

Marius Provencher.

Hector Lemay

Philippe Provencher

Albert Lemay

Albina Bussière

Cathie Provencher

Agustine Lemay

J. Henri Commeau

Adolphe Paradis

Joseph Tessier pte curé.

Le vingt-sept janvier mil neuf cent huit nous,
prêtre vicaire, soussigné, avons baptisé Marie
Odianna née ce jour du légitime mariage de
Octave Carrier, cultivateur et de Mathilda
Champagne, de cette paroisse. Parrain: Jean-
Baptiste Martel-fils; marraine: Sophronie
Carrier, épouse du parrain et tante de l'enfant,
laquelle, ainsi que le père, ont signé avec nous.
Le parrain a déclaré ne savoir signer. Lecture faite.

Sophronie Carrier

Octave Carrier

Arg. Labranche, pte vic.

Le vingt-huit janvier mil neuf cent huit nous, pré-
tre, vicaire, soussigné, avons baptisé Joseph
François-Xavier Fernand Lorenzo, né ce
jour, du légitime mariage de Calixte Kirouac,
journalier et de Aurélie Noël, de cette paroisse.
Parrain: François-Xavier Kirouac, oncle de
l'enfant; marraine: Maria Beaulieu, épouse
du parrain, lesquels, ainsi que le père, ont
signé avec nous. Lecture faite.

B. 8
Marie Odianna
Carrier.

B. 9
Joseph François-
Xavier Fernand
Lorenzo.
Kirouac.